

Recherches historiques sur la rivière d'Armançon, le flottage des bois des comtes de Tonnerre au XVI^e siècle, etc.

par Maximilien Quantin

Société des Sciences historiques et naturelles de l'Yonne - Auxerre - décembre 1887

Le déclassement de la rivière d'Armançon comme rivière flottable, depuis Brienon jusqu'à son embouchure dans l'Yonne, a mis fin au rôle public que ce cours d'eau remplissait encore dans l'économie générale. Il nous a paru à propos, à cette occasion, de rechercher ce qu'avait été l'Armançon dans les temps passés, son emploi pour la navigation par bateaux et l'importance du commerce de bois qui se faisait jadis sur son cours.

Chapitre I

Un dicton populaire, à propos de l'Armançon, porte : "Mauvaise rivière et bon poisson". La seconde partie s'explique naturellement par la qualité du poisson qu'on y pêche ; quant à la première, elle est due au caractère capricieux de la rivière qui, de sa source jusqu'à Buffon, coule sur un sol imperméable et, descendant rapidement des montagnes de l'Auxois, [change souvent de lit \(1\)](#), décrit des courbes sinueuses et cause par son impétuosité, au temps des grandes eaux, de graves dommages aux riverains et intercepte quelquefois les communications sur ses bords. Lebeuf, qui était d'humeur voyageuse, nous a laissé, dans son *Voyage à l'abbaye de Clairvaux en 1730*, une mauvaise opinion de la rivière d'Armançon : "En passant le bac à Vergigny, j'appris, dit-il, que la rivière d'Armançon est dangereuse, qu'elle emmène quelquefois des vignes situées sur des montagnes en s'appant ces montagnes par le bas".

L'Armançon, dans les chartes, est appelé :

Hormensio ou Ormensio ;

Or, rivière ;

Maen, pierres ;

Goh, rouges.

C'est-à-dire, en celtique, rivière aux pierres rouges, allusion au granite qui, dans la partie supérieure, tapisse son lit.

L'Armançon, l'une des rivières du bassin de l'Auxois, prend sa source à Essey, canton de Pouilly-en-Auxois (Côte-d'Or), à un kilomètre du village, à une altitude de 418 mètres. Elle reçoit à Buffon la Brenne, comme affluent important et à Saint-Florentin, l'Armançe qui prend sa source près de Chaource (Aube). On a trouvé sur les bords de la rivière, dans le haut de son cours, et notamment à Montigny et à Genay, des silex taillés et polis et d'autres ustensiles indiquant l'existence de peuplades de ces temps reculés qu'on désigne sous le nom vague de préhistoriques.

Aux environs de la source de l'Armançon s'élevèrent, aux temps gallo-romains, de grands édifices formant des villas. Il n'en existe plus de vestiges. On a recueilli dans ce lieu plusieurs morceaux de sculpture qui sont conservés au musée de Semur. Parmi ces objets était un [bige à deux roues, dont les chevaux sont campés d'une manière remarquable \(2\)](#).

Les traces du culte de la rivière n'ont pas été conservées.

Depuis sa source jusqu'à son embouchure dans l'Yonne à Cheny, au lieu dit la *Bouche*, l'Armançon, descendant rapidement des montagnes de l'Auxois, arrose un grand nombre de villes et de villages. Nous citerons les principaux lieux : Gisse-le-Vieil, Montigny, Semur, élevé sur des escarpements granitiques, au pied desquels coule la rivière qui défend l'approche des remparts et des tours ; Genay, Quincy-Ie-Vicomte ; et, en entrant dans le département de l'Yonne, Aisy, Nuits, Ancy-le-Franc, Tanlay, Tonnerre, Flogny, Saint-Florentin, Brienon et Cheny.

La longueur du cours de l'Armançon est de 203 kilomètres 700 mètres.

Savoir : dans le département de la Côte-d'Or, 86 520 mètres.

Dans le département de l'Yonne, 117 180 mètres.

La pente moyenne de la rivière est de 1 mètre 59 par kilomètre. Sa largeur, à 1 mètre au-dessus de l'étiage (les pertuis des usines étant ouverts), varie de 25 mètres à Aisy à 36 mètres à Brienon. C'est la dimension mineure de la rivière. Plus haut, la dimension va en diminuant à mesure qu'on remonte à sa source.

C'est dans la vallée de l'Armançon, près d'Argentenay, qu'eut lieu, entre César et Vercingétorix, ce terrible combat de cavalerie, où ce dernier fut défait et forcé à la suite de se retrancher à Alise avec le reste de son armée.

Il est fait mention de l'Armançon en 833 et de la terre de Cheny, qui en est voisine, et que possédait déjà l'abbaye Saint-Rémy, de Sens, et aussi en 878 dans une charte du roi Louis pour son fidèle Baldric. Dans l'une des chartes, la rivière est appelée *Ormentio* et dans l'autre *Hermentaria*.

Mais il faut descendre jusqu'au XIIe siècle pour trouver trace d'une navigation quelconque, et encore sur la dernière partie de la rivière, c'est-à-dire de Brienon à l'Yonne.

En 1185, Augallo, sire de Seignelay, traitant avec les moines de Saint-Rémy de Sens, seigneurs en partie de Cheny, reconnaît que l'abbé pourra construire deux moulins, l'un près du pont de ce lieu et l'autre au-dessus, de manière que la voie, pour le passage des bateaux de l'autre côté de l'eau, reste encore d'une toise de large.

En 1273, Jean, autre seigneur de Seignelay, qui avait commencé de bâtir un moulin à Cheny, au-dessous de celui des moines de Saint-Rémy, ayant vu leurs titres, renonce à tous ses droits sur l'Armançon depuis Cheny jusqu'à l'Yonne, et déclare que les moines pourront établir un autre moulin sur la rivière, près du pont, "en réservant la voie pour le passage des bateaux".

Les archevêques de Sens, seigneurs de la baronnie de Brienon au XIVe siècle et depuis, se faisaient envoyer par le doyen de cette ville, leur régisseur, à Sens et à Paris, les produits de leur terre en vins, en blés et en avoine. Les comptes de recettes et dépenses qui relatent ces faits ne sont pas toujours très précis sur la nature des moyens de transport par eau. On voit bien amener les vins et les grains au port de Brienon ; quelquefois même c'est un marinier de Joigny, Jean Dabbé, qui mène dans ses bateaux 14 muids d'avoine et 12 muids 6 setiers de froment ; et, dans le même compte, Denizot, de Fontaine, part du port de Laroche le 13 décembre 1366 et arrive à Paris le 30 du même mois, pour conduire en bateaux 31 queues de vin.

Dès ce temps-là, l'administration de Paris paraît s'être préoccupé de l'utilité dont pouvait être l'Armançon pour aider à l'approvisionnement de cette ville, car le jeudi, lendemain de Saint-Loup 1367, des officiers de l'archevêque, messire Guy et l'official de Saint-Julien vinrent à Brienon avec le lieutenant du prévôt

des marchands, le maître du Pont de Paris et six chevaux, "pour visiter la rivière, comment elle portast navée". On ne connaît pas la suite qu'a pu avoir cette sorte d'inspection ; elle est intéressante cependant pour l'histoire de la navigation sur l'Armançon.

Nous continuerons à extraire des comptes de la terre de Brienon ce qui peut éclairer notre sujet.

La même année 1367, on menait de Brienon à Sens, à Noslon et Paris des vins et des grains pour l'approvisionnement des hôtels de l'archevêque en ces divers lieux. On emploie même, pour les transporter, Jacques Delalogue, marinier à Bassou.

Aux XVe et XVIe siècles, on se sert toujours de la rivière pour envoyer à l'hôtel de l'archevêque les vins et les grains nécessaires à sa maison. Tantôt ce sont des charretiers qui charroient les grains depuis le port de Brienon jusqu'à la rivière, pour les mener de là à Sens, tantôt d'autres mènent "par eau, de Brienon à Sens" 19 muids de vin.

En 1452, Thévenin Thuault, marinier, conduit par eau, de Brienon à Sens, les vins et les foins de la récolte amenés au port par un charretier.

Les pièces de dépenses sont plus précises que les comptes dans leur rédaction et confirment ce que l'on sait sur la navigation, au moins depuis Brienon.

En 1486, Philippon Rousseau donne quittance de 27 s. 6 d. "pour charroy des grains de Mgr depuis Brienon jusqu'à la rivière, pour mener par eau jusqu'à Sens".

Un marinier de Joigny déclare avoir mené par eau, de Brienon, [Noelles \(3\)](#) et Cheny jusqu'à Sens "pour Mgr", 31 muids 6 setiers de froment, avoine, pois et fèves.

En 1536, Jean Deline, métays (fermier) de [Bouy \(4\)](#), reçoit du receveur de Brienon 4 livres 5 sols pour avoir charroyé, depuis la maison de Mgr audit Brienon, 85 muids de vin jusqu'au port de la rivière d' Armançon.

Enfin, en 1539, le receveur de Brienon fait conduire à Saint-Denys-en-France 220 muids de vin et 11 autres pour le remplissage, menés au port de Brienon.

L'absence de documents postérieurs ne nous permet pas de continuer la démonstration que nous avons entreprise. Ajoutons-y une preuve de la navigation sur l'Armançon à cette époque et bien au-dessus de Brienon, à Germigny, où l'on construisait des bateaux d'assez grande dimension.

En 1502, Pierre Loré, charpentier de bateaux à Germigny, fait marché avec Jean Henriet, voiturier par eau à Auxerre, pour construire un bateau de 11 toises et demie de long sur 11 pieds de large "à rendre flottant sur la rivière dite la Bouche d'Armançon", c'est-à-dire à Cheny, où l'Armançon se jette dans l'Yonne.

(1) En 1258, l'Armançon, près de la ferme de Crécy, commune d'Avrolles, lieu dit Champbertaut, abandonna son lit "dans un cours impétueux et s'en ouvrit un autre dans les prés de l'abbaye de Pontigny"

(2) Ce monument, assez dégradé, est au musée lapidaire de Dijon.

(3) Ferme, commune de Brienon

(4) Bouhy, commune de Brienon